



RAPPORT 20 ANNUEL 25



**MRC de
D'Autray**



TABLE DES MATIÈRES

<u>MOTS DU PRÉFET ET LA DIRECTION GÉNÉRALE</u>	2
<u>CONSEIL DE LA MRC</u>	3
<u>ADMINISTRATION</u>	7
<u>PROGRAMMES D'HABITATION</u>	8
<u>SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS</u>	9
<u>URBANISME</u>	10
<u>ENVIRONNEMENT</u>	11
<u>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</u>	12
<u>CULTURE ET PATRIMOINE</u>	13
<u>INGÉNIERIE ET COURS D'EAU</u>	15
<u>GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</u>	16
<u>COUR MUNICIPALE</u>	19
<u>TRANSPORT</u>	20
<u>SÉCURITÉ INCENDIE</u>	22
<u>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AUTRAY</u>	27

MOT DU PRÉFET

Chères citoyennes, chers citoyens, l'année 2025 a été marquée par une évolution soutenue de nos services et une adaptation constante aux réalités du territoire. L'augmentation des besoins, la transformation des milieux de vie et les exigences croissantes envers les organisations municipales nous ont amenés à ajuster nos façons de faire tout en maintenant un haut niveau de service. Les actions réalisées au cours de l'année témoignent d'une volonté claire d'assurer un développement cohérent et structuré.

Qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, de la gestion environnementale, du transport, de la sécurité incendie, du développement économique ou de la culture, les interventions de la MRC s'inscrivent dans une perspective d'équilibre entre croissance, qualité de vie et protection des milieux.

Plusieurs projets ont également contribué à renforcer la collaboration entre les municipalités et les partenaires du milieu. Cette concertation demeure essentielle pour répondre efficacement aux enjeux actuels et à venir, notamment en matière d'habitation, d'adaptation aux changements climatiques et de vitalité des communautés.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des employés et des partenaires pour leur engagement et leur rigueur. Leur contribution permet à la MRC de D'Autray de poursuivre son développement en demeurant attentive aux besoins de sa population.



Christian Goulet, préfet

MOT DU DIRECTEUR

Mesdames, Messieurs,

L'année 2025 a été caractérisée par une intensification des activités dans l'ensemble des services de la MRC de D'Autray. Cette réalité se reflète notamment par l'augmentation des interventions, la mise en œuvre de nouveaux projets et l'adaptation continue de nos pratiques organisationnelles.

Les équipes ont su répondre à ces défis en assurant le maintien des opérations, tout en contribuant à l'avancement de dossiers structurants. Que ce soit par la révision de cadres réglementaires, la planification territoriale, le développement d'initiatives environnementales, l'amélioration des services aux citoyens ou le soutien au développement économique, l'organisation a poursuivi ses objectifs avec rigueur.

L'année a également été marquée par des ajustements organisationnels visant à mieux répondre aux exigences opérationnelles et à optimiser l'utilisation des ressources. Cette approche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue et de saine gestion.

Je souhaite souligner le travail de l'ensemble du personnel, dont l'expertise et l'engagement permettent à la MRC de remplir sa mission avec efficacité. Je remercie également les élus et les partenaires pour leur collaboration, essentielle à la réalisation de nos mandats.



Bruno Tremblay,
directeur général

CONSEIL DE LA MRC

Le Conseil de la MRC de D'Autray est composé du préfet, **M. Christian Goulet**, également maire de la Ville de Lavaltrie, des mairesses et maires des quatorze autres municipalités du territoire ainsi que d'un représentant de Lavaltrie.

En 2025, le Conseil a tenu **dix séances régulières** et **deux séances extraordinaires**, au cours desquelles **376 résolutions** ont été adoptées, traduisant les décisions, orientations et prises de position de l'organisation.

Afin de soutenir la gestion administrative, le Conseil a institué un comité administratif, organe décisionnel de la MRC, composé du préfet, du préfet suppléant et de trois autres mairesses ou maires. Les séances de ce comité sont également publiques.

Par ailleurs, des représentants du Conseil siègent à divers comités et organisations afin d'assurer la représentation de la MRC dans différents dossiers d'intérêt. Les personnes ayant occupé ces fonctions sont présentées ci-dessous.

REPRÉSENTANTS DE LA MRC SUR LE CONSEIL ET DIVERS COMITÉS

Conseil de la MRC

M. Christian Goulet, préfet, maire de Lavaltrie
M. Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola, préfet suppléant
M. Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel
M. Robert Pufahl, maire de Sainte-Geneviève-de-Berthier
M. Yves Germain, maire de Saint-Didace
M. Michael Turcot, maire de Mandeville
M. Alain Goyette, maire de La Visitation-de-l'Île-Dupas
M. André Villeneuve, maire de Lanoraie
M. Robert Sylvestre, maire de Saint-Barthélemy
Mme Audrey Sénéchal, mairesse de Saint-Cléophas-de-Brandon
M. Richard Belhumeur, maire de Saint-Cuthbert
M. Mario Frigon, maire de Saint-Gabriel-de-Brandon
Mme Sonia Desjardins, mairesse de Saint-Norbert
M. Louis Bérard, maire de Sainte-Élisabeth
M. Pierre Lahaie, maire de Berthierville
M. Denis Moreau, représentant du préfet et maire de Lavaltrie

Comité administratif de la MRC

M. Christian Goulet
M. Jean-Luc Barthe
M. Yves Germain
M. Mario Frigon
M. Robert Sylvestre

Bureau des délégués de comté (cours d'eau inter-MRC)

M. Christian Goulet
Mme Sonia Desjardins
M. Louis Bérard

Comité de sécurité publique – Loi sur la police L.R.Q., c. P-31.1

M. Christian Goulet
M. Gaétan Gravel
M. Robert Pufahl
M. Pierre Lahaie
M. André Villeneuve
M. Richard Belhumeur
M. Robert Sylvestre
M. Simon Rabouin
Mme Andrée-Anne Blouin
M. Alexandre Laporte
M. Patrick Sabourin
M. Nicolas Dorais

CONSEIL DE LA MRC

Comité consultatif agricole - Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles L.R.Q., P-41.1

M. Louis Bérard
Mme Sonia Desjardins
M. Michel Désy
M. Claude Houle
M. Éric Tranchemontagne
M. Gilles Côté

Comité aviseur en développement économique de la MRC de D'Autray - Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation L.R.Q., C. M-30.01

M. Mario Frigon
M. Gaétan Gravel
M. Pierre Lahaie
M. Robert Sylvestre
Mme Audrey Sénéchal
M. Christian Goulet

Mme Isabelle Beaudoin
Mme Louise Chrétien
M. Mario Houle
M. Nicolas Fortier
M. Bruno Tremblay

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière - Loi sur les Forêts L.R.Q., C F-4.1

M. Michael Turcot
M. Gaétan Gravel (substitut)

Comité consultatif en patrimoine bâti

M. Denis Moreau
M. André Villeneuve (substitut)
M. Louis Bérard
M. Alain Goyette (substitut)
M. Gaétan Gravel
M. Michael Turcot (substitut)
Mme Marie Tellier

Comité consultatif de transport

M. Gaétan Gravel
Mme Marie-Ève Mondor
M. Denis Moreau
M. Pierre Lahaie
Mme Mélodie Bibeau
Mme Peggy Lebel
Mme Karine Courchesne
Mme Amélie Gravel

Office régional d'habitation

M. André Villeneuve
Mme Amélie Lebrun
M. Christian Paquin-Coutu
M. Éric Deschênes
M. Daniel Valois
M. François Bérard
Mme Sonia Desjardins
Mme Josée Leclair
M. Léo Soulières
M. Daniel Johnson
M. Yvan Vincent
Mme Francine Désaulniers
M. Daniel Quirion

Pilotage pour le plan d'action immigration

M. Denis Moreau
M. Pierre Lahaie

Comité sur les finances

M. Jean-Luc Barthe
Mme Audrey Sénéchal
M. Christian Goulet
M. Mario Frigon
M. Louis Bérard

Comité PDZA

M. Louis Bérard
Mme Sonia Desjardins
M. Michel Désy
M. Claude Houle
M. André Talbot
Mme Marie-Claude Bolduc
M. Charles Bergeron
M. Réjean Sylvestre

Plan régional des milieux hydriques et humides

M. André Villeneuve
M. Robert Sylvestre
M. Charles Bergeron
Mme Amélie Gagnon
Mme Gabrielle Laurent
Mme Chantal Fafard
Mme Marie-Claude Bolduc
M. Jean Hubert
Mme Amandine Beauchesne
M. Stéphane Allard
Mme Delphine Deléglise

Comité relatif au service d'évaluation foncière

M. Jean-Luc Barthe
M. Louis Bérard
Mme Audrey Sénéchal
M. Yves Germain
M. Michael Turcot

CONSEIL DE LA MRC

Comité Projets structurants

M. Gaétan Gravel
M. Mario Frigon, substitut
M. Pierre Lahaie
M. Robert Pufahl, substitut
M. André Villeneuve
M. Denis Moreau, substitut
M. Luc Martin
Mme Marcelle Konan
Mme Solange Tougas

Comité d'investissement commun

M. Pierre Lahaie
M. Mario Frigon
M. Mathieu Valade
M. Jimmy Mondor
Mme Sara Delisle
M. Renaud Petitclerc
M. Martin Cotton
Mme Annabelle Fréchette

Comité relatif au service d'inspection

M. Gaétan Gravel
M. Robert Pufahl
M. Yves Germain
M. Alain Goyette
Mme Audrey Sénéchal
Mme Sonia Desjardins

Groupe de réflexion sur l'environnement

M. André Villeneuve
M. Richard Belhumeur
M. Robert Sylvestre
M. Robert Pufahl
Mme Sonia Desjardins
M. Alain Goyette
M. Denis Moreau

Comité systèmes d'information et des télécommunications

Mme Audrey Sénéchal
M. Richard Belhumeur
M. Mario Frigon
M. Yves Germain
M. Jean Luc Barthe
M. Alain Goyette

Vitalisation - FRR volet 3 (entente 2025-2030)

M. Pierre Lahaie
M. Mario Frigon
M. Yves Germain
M. Gaétan Gravel
M. Louis Bérard
M. Richard Belhumeur
M. Michael Turcot

Vitalisation FRR - volet 4

M. Gaétan Gravel
M. Mario Frigon
Mme Audrey Sénéchal
M. Yves Germain
M. Michael Turcot
Mme Véronique Jetté-Nantel

Gestion matières résiduelles (GMR)

M. André Villeneuve
M. Richard Belhumeur
M. Robert Sylvestre
M. Robert Pufahl
M. Jean-Luc Barthe
M. David Paradis-Lapointe
Mme Audrey Ricard
M. André Désilets
M. Gaétan Bayeur
Mme Angela Bedoya
Mme Cassandra Martel (substitut)

Comité culturel

Mme Sonia Desjardins
M. Michael Turcot
M. Louis Bérard
Mme Joannie Goyette Subranni
Mme Amélie Boutin
Mme Jacinthe Drainville
Mme Carole Courtois
M. Réal Chevrette
M. Yves Louis-Seize
M. Christian Paquin-Coutu

Comité sécurité incendie et sécurité civile

M. Christian Goulet
M. Jean-Luc Barthe
M. Gaétan Gravel
M. Robert Pufahl
M. Yves Germain
M. Michael Turcot
M. Alain Goyette
M. André Villeneuve
M. Robert Sylvestre
Mme Audrey Sénéchal
M. Richard Belhumeur
M. Mario Frigon
Mme Sonia Desjardins
M. Pierre Lahaie
Mme Lisette Falker
M. Louis Bérard
M. Serge Perreault, substitut

Pilotage pour le projet « Signature et Innovation » (FRR volet 3)

M. Pierre Lahaie
M. Mario Frigon
M. Yves Germain
Mme Katy Dénommée
M. Jean Hubert
Mme Véronique Jetté-Nantel

Aviseur relatif au projet du parc régional de la SCIRBI

M. Alain Goyette
M. Robert Pufahl
M. Robert Sylvestre

Comité de conformité et d'aménagement

Mme Sonia Desjardins
M. Denis Moreau
M. Robert Sylvestre

CONSEIL DE LA MRC

REPRÉSENTANTS DE LA MRC AUPRÈS DE DIVERSES ORGANISATIONS

Table de concertation régionale Haut-Saint-Laurent Grand Montréal (ZIP des Seigneuries)
M. André Villeneuve

Table de concertation de la Zone Bayonne
M. Louis Bérard
M. Jean Hubert

Société des établissements de plein air Québec
Mme Amélie Boivin

AGIR Maskinongé
M. Michael Turcot
M. Mario Frigon (substitut)

Comité CAL de la réserve Mastigouche
M. André Désilets

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique
M. Robert Pufahl

Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
Mme Sonia Desjardins
M. Louis Bérard (substitut)

Table de gestion intégrée des ressources du territoire
M. Jean Hubert
M. Michael Turcot (substitut)

Comité de règlement des différends en forêt (Table GIRT)
M. Pierre Brunelle
M. Mario Frigon

Comité consultatif régional de service de garde à l'enfance
M. Jérémie Lagacé

Zone d'intervention prioritaire du Lac Saint-Pierre
M. Alain Goyette
M. Gilles Courchesne
M. Louis-Charles Guertin (substitut)

Comité de bassin versant de la Zone Bayonne
M. Louis Bérard
M. Gaétan Bayeur

Table de concertation du Lac Saint-Pierre
M. Gilles Courchesne
M. Alain Goyette (substitut)

Carrefour Jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette
M. Pierre Lahaie

Comité de bassin versant de la rivière L'Assomption
M. Denis Moreau

Comité d'admission en transport adapté
Mme Josianne Marchand

ADMINISTRATION

Les services administratifs de la MRC de D’Autray sont dirigés par Karine Belhumeur, également trésorière adjointe. L’équipe est composée de Karine Trudeau, technicienne comptable à la paie, Chantale Gagnon, agente à la comptabilité aux comptes payables, Annie Beauparlant, agente à la comptabilité aux comptes facturables et responsable des programmes d’habitation, ainsi que Suzy Privé, responsable de l’accueil et du soutien administratif.

En 2025, le service a atteint une stabilité organisationnelle grâce à l’ajout d’une ressource, permettant d’assurer le bon fonctionnement des opérations et de répondre adéquatement aux échéanciers. Le service administratif est responsable de la gestion financière et administrative de la MRC.

En plus des activités liées à la comptabilité et au contrôle budgétaire, il assure notamment la gestion de la paie et des avantages sociaux, l’accueil des citoyens, ainsi que la production et la coordination de rapports et redditions de comptes liés aux différentes subventions. À cet effet, des redditions ont été réalisées auprès de plusieurs partenaires gouvernementaux et organismes, dont le ministère de la Culture et des Communications, le ministère des Transports, Recyc-Québec, le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, la Société d’habitation du Québec, Emploi-Québec et le CISSS.

Les objectifs fixés pour 2025 ont été atteints. Ceux-ci incluaient notamment la simplification du traitement de la facturation, le développement d’outils de travail, la mise en place de suivis comptables mensuels pour les fonds FLI et FLS, le maintien à jour des opérations financières ainsi que l’amélioration du soutien offert aux employés et aux directions de service. Ces actions s’inscrivent dans une démarche d’amélioration continue.

DONNÉES RELATIVES À LA COMPTABILITÉ

	TOTAL
Nombre d’employés permanents (incluant élus)	135
Nombre d’employés temps partiel (pompiers)	104
Nombre de paies émises	7 862
Nombre de factures émises	895
Nombre d’encaissements	640
Nombre de factures payées	4 311
Nombre de chèques émis	564
Nombre de paiements directs	3 747
Écritures de journal (grand livre)	129
Nombre de comptes bancaires à gérer	5

PROGRAMMES D'HABITATION

Ce service couvre l'ensemble du territoire de la MRC de D'Autray et comprend trois programmes :

Programme RénoRégion (RR)

Ce programme a pour but de permettre aux propriétaires à faible revenu de corriger des déficiences majeures pour préserver l'intégrité fonctionnelle de leur bâtiment.

Programme d'adaptation de domicile (PAD)

Ce programme a pour but de permettre à la personne handicapée d'accomplir ses activités quotidiennes dans son logement et ainsi, de favoriser son maintien à domicile.

Programme Petits établissements accessibles (PEA)

Le programme Petits établissements accessibles (PEA) vise à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite aux petits établissements. Ce sont les propriétaires et les locataires d'établissements commerciaux, d'affaires et de réunion non soumis à une obligation légale en matière d'accessibilité qui pourront se prévaloir du programme.

Le tableau ci-dessous dénombre la valeur et le nombre de demandes traitées pour chacun des programmes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

MUNICIPALITÉS	RÉNORÉGION		PAD		PEA		TOTAL	
	DOSSIERS TRAITÉS	SUBVENTION	DOSSIERS TRAITÉS	SUBVENTION	DOSSIERS TRAITÉS	SUBVENTION	SUBVENTION	COÛT DES TRAVAUX
Berthierville	0	0	2	62 334,42 \$	0	0	62 334,42 \$	64 766,42 \$
Lanoraie	0	0	1	50 000 \$	0	0	50 000 \$	55 912,19 \$
La Visitation-de-l'Île-Dupas	0	0	0	0	0	0	0	0
Mandeville	1	25 000 \$	1	50 000 \$	0	0	75 000 \$	90 697,50 \$
Saint-Barthélemy	1	23 502,05 \$	0	0	0	0	23 502,05 \$	24 719 \$
Saint-Cléophas-de-Brandon	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Cuthbert	0	0	1	43 327,82 \$	0	0	43 327,82 \$	43 327,82 \$
Saint-Didace	0	0	0	0	0	0	0	0
Sainte-Élisabeth	0	0	1	50 000 \$	0	0	50 000 \$	50 440,43 \$
Sainte-Geneviève-de-Berthier	1	8 794,63 \$	0	0	0	0	8 794,63 \$	9 232,54 \$
Saint-Gabriel-de-Brandon	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Ignace-de-Loyola	0	0	1	6 636,14 \$	0	0	6 636,14 \$	9 809,31 \$
Saint-Norbert	0	0	0	0	0	0	0	0
Ville de Lavaltrie	0	0	2	99 525,17 \$	0	0	99 525,17 \$	110 172 \$
Ville de Saint-Gabriel	2	45 090,01 \$	1	30 918,98 \$	0	0	76 008,79 \$	89 084,10 \$
TOTAL	5	102 386,69 \$	10	392 742,53 \$	0	0	495 129,22 \$	548 161,31 \$

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Service des systèmes d'information et des télécommunications (SSIT) de la MRC veille au bon fonctionnement des opérations liées aux systèmes d'information et de télécommunications. Il coordonne divers projets régionaux et fournit les ressources matérielles et humaines nécessaires à la réalisation de sa mission.

Le SSIT assure la planification, la gestion et le contrôle des infrastructures technologiques, intègre les nouvelles technologies et déploie le réseau de télécommunications Autray Branché afin d'améliorer l'accès à Internet pour les citoyens et les entreprises du territoire.

EN CHIFFRES

- 1 029 incidents traités
- 1 332 demandes de soutien technique
- 6 700 foyers desservis à Internet (sur plus de 650 km)
- 55 rencontres de chantiers Autray Branché
- 206 réunions du SSIT
- 3 600 foyers connectés au réseau

ACTIONS ENTREPRISES

- Négociation des ententes de subvention liées au projet Autray Branché
- Construction d'un réseau de fibre optique dans le périmètre urbain de Lavaltrie
- Participation à la journée Accent TI du Québec
- Contribution aux rénovations de bâtiments municipaux
- Formation universitaire du personnel en gestion
- Déploiement de systèmes de contrôle d'accès
- Implantation de Microsoft 365 et Copilot
- Migration vers de nouvelles versions de Windows

OBJECTIFS POUR 2026

- Réalisation du projet Autray Branché 3
- Poursuite du branchement des foyers au réseau
- Embauche d'une nouvelle ressource et gestion d'un départ à la retraite
- Migration de certains systèmes et serveurs

URBANISME

Le service de l'urbanisme et de l'environnement assure l'application de la réglementation d'urbanisme ainsi que de la réglementation environnementale d'application municipale. Il est responsable de l'émission des permis et certificats pour six municipalités locales.

Le service est dirigé par M. Francis Gaudet. L'équipe est composée de Jonathan Arsenault, coordonnateur en urbanisme et environnement (pôle Brandon), de Mélanie Marchand, inspectrice, de Claudine Fraser, inspectrice adjointe, ainsi que de Suzy Privé et Roxanne Claveau, agentes administratives.

ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT

En 2025, le Service d'inspection des municipalités de D'Autray a desservi les municipalités suivantes : La Visitation-de-l'Île-Dupas, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Norbert, Ville de Saint-Gabriel, Saint-Cléophas-de-Brandon et Saint-Didace. Les municipalités de Saint-Norbert et de Saint-Cléophas-de-Brandon ont toutefois mis fin à leur participation au service au 31 décembre 2025.

Le nombre total de permis et certificats émis s'élève à 570, comparativement à 607 en 2024. Malgré cette baisse, la valeur déclarée des travaux a fortement augmenté, atteignant plus de 72 M\$, ce qui témoigne de projets de plus grande envergure.

Le pôle Brandon, particulièrement la Ville de Saint-Gabriel, connaît une densification marquée, notamment en raison de la construction de projets multifamiliaux, de la requalification de bâtiments existants et de la rareté croissante des terrains vacants.

PERMIS	NOMBRE		VALEUR	
	2024	2025	2024	2025
Constructions neuves	50	40	23 677 983 \$	55 618 000 \$
Agrandissement, rénovation, bâtiments accessoires	258	212	12 564 389 \$	16 559 484 \$
Lotissement-morcellement	32	28		
Puits	28	20		
Enseignes	6	10		
Installations septiques	40	30		
Divers	193	230		
TOTAL	607	570	36 242 372 \$	72 177 484 \$

MUTATIONS TRAITÉES PAR L'ÉVALUATION

MUNICIPALITÉS	CODE	2024	2025
Sainte-Geneviève-de-Berthier	52040	63	82
La Visitation-de-l'Île-Dupas	52050	24	31
Saint-Norbert	52070	39	59
Saint-Cléophas-de-Brandon	52075	5	22
Ville de Saint-Gabriel	52080	107	166
Saint-Didace	52090	78	97

ENVIRONNEMENT

Le service-conseil en environnement a poursuivi ses actions en 2025 afin d'appuyer les municipalités, les inspecteurs et les élus dans la gestion des enjeux environnementaux.

Ses interventions ont notamment permis :

- de soutenir l'élaboration de politiques et de règlements environnementaux en collaboration avec le service de l'aménagement;
- d'accompagner les inspecteurs municipaux dans l'application de la réglementation provinciale, notamment en matière de milieux humides et hydriques;
- de conseiller les élus municipaux dans la recherche de solutions adaptées à leurs réalités;
- de développer et de mettre en œuvre des projets environnementaux en collaboration avec les municipalités;
- de représenter les intérêts de la MRC auprès de divers partenaires.

PROJETS ET INTERVENTIONS

POLITIQUE DE L'ARBRE — LANORAIE

Le service a contribué à la mise en œuvre de la politique de l'arbre en accompagnant la création du comité de suivi, l'organisation des rencontres, la priorisation des actions et l'évaluation des coûts.

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES AGRICOLES

Un premier volet du programme a été déployé avec la production et la distribution de presses à plastique. Un second volet visant la récupération des ballots est en développement.

ADAPTATION AUX INONDATIONS

Le service a participé à la mise en place d'un projet d'appréciation des risques liés aux inondations et à la mobilité des cours d'eau dans le bassin versant de la rivière Maskinongé, en collaboration avec le bureau de projet en inondation et les municipalités concernées.

SOUTIEN AU SERVICE D'INGÉNIERIE

Le service a également contribué au dépôt de demandes d'autorisation ministérielle pour des travaux d'entretien de cours d'eau.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le service de l'aménagement du territoire de la MRC assure la coordination des activités liées à la planification et à l'aménagement du territoire à l'échelle régionale. Il met son expertise en aménagement et en environnement au service des citoyens, tout en accompagnant le Conseil de la MRC dans ses prises de décision par des recommandations professionnelles.

Le service conçoit également des outils géomatiques au bénéfice de la MRC et des municipalités locales.

Ses activités s'articulent autour de trois volets complémentaires : la planification et l'aménagement du territoire, l'environnement et la géomatique. Ces volets collaborent étroitement à la réalisation des principales démarches stratégiques, dont le Schéma d'aménagement et de développement (SAD), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) et le Plan climat.

Le service est dirigé par M. Jean Hubert. L'équipe est composée de Johanne Sylvestre et Christine Petitclerc, géomaticiennes, d'Amandine Beauchesne et Annie Maheu, conseillères en aménagement du territoire, ainsi que d'Antoine Mongeau-Drainville, conseiller en environnement.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2025

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En 2025, le service a poursuivi la révision du Schéma d'aménagement et de développement. Les travaux ont notamment permis d'analyser les nouvelles orientations gouvernementales, d'élaborer un plan de travail, de former des comités de suivi et de produire plusieurs documents structurants, dont un portrait socio-démographique, un chapitre sur les activités agricoles, un document justificatif sur les îlots déstructurés ainsi qu'un portrait de l'habitation et des besoins en espaces résidentiels.

Le service a procédé à l'analyse de conformité de 52 projets de règlements d'urbanisme locaux, incluant la refonte des règlements de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon. Il a aussi contribué à la mise en œuvre des ententes en aménagement du territoire visant la biodiversité et les milieux de vie durables dans la région de Lanaudière pour la période 2023-2027.

PLAN CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Des avancées importantes ont été réalisées dans le cadre du Plan climat. Un mandat a été octroyé afin de réaliser l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), couvrant à la fois les activités municipales et celles du territoire.

Par ailleurs, la coopérative Coop SSG a été mandatée pour compléter le volet adaptation, incluant la révision des analyses, la recherche de solutions, la tenue de consultations et la production d'un plan vulgarisé et accessible.

La MRC a également amorcé une démarche de réduction des risques liés aux inondations et d'adaptation du bassin versant de la rivière Maskinongé, grâce à une entente de 400 000 \$ conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) a été finalisé et ajusté en fonction des avis gouvernementaux, permettant de mieux encadrer la protection des milieux naturels.

La mise en œuvre de la politique de l'arbre de Lanoraie, adoptée à la fin de 2024, s'est poursuivie en 2025. Le service a coordonné le plan d'action et accompagné le comité citoyen dans la réalisation de diverses initiatives, notamment des plantations d'arbres, le choix d'un arbre emblématique, la mise en place d'un programme de subvention et la révision de la réglementation municipale.

PARTICIPATION ET CONCERTATION

L'équipe a participé activement à plusieurs comités régionaux et sectoriels, dont la Table GIRT, la Table VHR, le Comité consultatif régional sur le vélo, le comité habitation ainsi que le comité de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière.

Elle a également contribué à l'évaluation de projets dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional.

CULTURE ET PATRIMOINE

En 2025, le Service de la culture et des communications a poursuivi ses actions en collaboration avec les artistes, organismes culturels, municipalités et partenaires du territoire, contribuant à la vitalité culturelle et à la mise en valeur du patrimoine.

COMITÉ CULTUREL

Le comité culturel de la MRC de D'Autray agit à titre d'instance consultative auprès du Conseil. Il contribue à orienter les actions en matière de développement culturel et à assurer une représentation des différents milieux du territoire.

En 2025, le comité s'est réuni à trois reprises afin d'échanger sur les priorités du milieu, de suivre l'évolution des programmes et de formuler des recommandations. Les travaux ont notamment porté sur la planification des actions à venir et sur l'adaptation des initiatives aux réalités du territoire.

FONDS DE SOUTIEN CULTURE ET PATRIMOINE

Plusieurs initiatives ont été financées, notamment :

- Le Cercle du fil (Marcelo Martins)
- L'œuvre utile (Dominique Pottier)
- Résidence de Cent méandres – Arts & découvertes
- Voyage culturel (Maison des aînés de Lavaltrie)
- La balle au bond (Eveline Ménard)
- Spectacle de La Pastourelle
- Philosophe avec Georges Brassens (Productions Yari)
- Programmation de la Galerie YL-S
- Terroir de cultures Brandon

APPUI AUX SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS

La MRC a poursuivi son soutien à la transmission des savoir-faire traditionnels en appuyant des initiatives portées par le Club du fléché D'Autray, le CJE et le Club des Massigoseux.

COMMUNICATIONS ET DIFFUSION CULTURELLE

Le Service a poursuivi ses efforts de communication et de valorisation des initiatives culturelles du territoire.

En 2025 :

- Quatre éditions du bulletin d'information culturelle **L'Enc'arts** ont été diffusées.
- Le Service a assuré la gestion de ses réseaux sociaux, favorisant la visibilité des projets et événements.
- L'information a été relayée activement via le groupe Facebook Acteurs culturels de la MRC.

Le calendrier culturel du site www.culturepatrimoineautray.ca a été alimenté régulièrement, offrant une vitrine dynamique aux activités culturelles du territoire.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES CULTURELLES

Dans le cadre de ce programme, plusieurs projets ont été soutenus afin de favoriser l'accès à la culture et la diffusion artistique sur l'ensemble du territoire. Parmi ceux-ci :

- les volets « hors les murs » et « découverte » du Café coop – Bal Maski;
- des ateliers d'aquarelle présentés dans différentes municipalités par Marie-Ève Boucher;
- une résidence en bande dessinée de Val-Bleu et Dwin Mitel, accompagnée d'ateliers de création itinérants;
- le projet Projections Sauvages d'Empreinte Vague;
- une partie de la programmation de l'événement Place à la relève à Saint-Didace;
- la murale Vivant, réalisée à Saint-Gabriel.

CULTURE ET PATRIMOINE

CALENDRIER À COLORIER 2026

Un calendrier à colorier a été produit en collaboration avec l'illustratrice Marie-Hélène St-Michel. Il met en valeur 15 maisons patrimoniales du territoire, soit une par municipalité.

MÉDIATION CULTURELLE ET DIFFUSION

Mouvement de passage

Présenté dans trois résidences pour personnes âgées, ce projet alliant musique et danse permet la co-création de performances avec les résidents.

Offre culturelle déambulatoire

Plusieurs prestations ont été intégrées à des événements du territoire :

- Artcirq à Saint-Gabriel-de-Brandon
- KUMPA'NIA à Lavaltrie
- Piano public à Lanoraie
- Marionnettes géantes à Berthierville

JOURNÉES DE LA CULTURE

La MRC a soutenu les activités locales et bénéficié, pour une cinquième année consécutive, du programme des Rencontres Hydro-Québec, permettant la tenue d'activités culturelles dans quatre municipalités.

PATRIMOINE BÂTI

En 2025, l'agente responsable du patrimoine a :

- coordonné le comité consultatif (5 rencontres, 6 demandes de démolition;
- préparé une demande au Programme d'entente en patrimoine (2026-2028);
- organisé une formation en rénovation patrimoniale à Saint-Norbert.

La MRC a également été représentée lors de plusieurs événements nationaux liés au patrimoine.



INGÉNIERIE ET COURS D'EAU

Le service d'ingénierie de la MRC assure des mandats en génie municipal ainsi qu'en gestion des cours d'eau et des barrages. Ces responsabilités sont assumées par Stéphane Allard, ingénieur, et Francis Lemieux, technicien en génie civil. Durant la période estivale, l'équipe a également été soutenue par William Brasseur, étudiant en technologie du génie civil.

GÉNIE MUNICIPAL

En 2025, le service d'ingénierie a contribué à la réalisation de plusieurs projets dans neuf municipalités du territoire. Ces interventions ont permis de soutenir les municipalités dans la planification et la mise en œuvre de leurs projets d'infrastructures.

Le tableau suivant présente le détail des activités réalisées.



MUNICIPALITÉ	TOTAL FACTURÉ
Lanoraie	4 843,79 \$
Saint-Ignace-de-Loyola	6 609,25 \$
Saint-Cuthbert	16 798,83 \$
Sainte-Geneviève-de-Berthier	151,97 \$
Saint-Gabriel-de-Brandon	54 737,14 \$
Mandeville	22 632,19 \$
Saint-Barthélemy	9 784,24 \$
Saint-Norbert	195 \$
Saint-Didace	6 362,09 \$
Saint-Cléophas-de-Brandon	0 \$
Lavaltrie	0 \$
La Visitation-de-l'Île-Dupas	0 \$
TOTAL	122 114,95 \$

GESTION DES BARRAGES ET DES COURS D'EAU

La MRC assure la gestion des cours d'eau municipaux ainsi que le suivi de certains ouvrages, incluant les barrages. Dans ce cadre, elle a poursuivi le suivi des décisions du bureau des délégués, en collaboration avec la MRC de Matawinie, notamment en lien avec la problématique des barrages de castors dans le secteur du lac Martial, un affluent du lac Sainte-Rose.

La MRC a également collaboré avec plusieurs partenaires pour la concertation et l'entretien des cours d'eau situés dans le littoral du fleuve Saint-Laurent, notamment dans la plaine de débordement du lac Saint-Pierre. Parmi ces partenaires figurent le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, la Fédération de l'UPA de Lanaudière, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Le tableau suivant présente un résumé des activités réalisées.

LISTE DES COURS D'EAU – TRAVAUX EFFECTUÉS

NOM DES COURS D'EAU	MUNICIPALITÉS	NATURE DES TRAVAUX	COÛT
Barrages Point-du-Jour	Lavaltrie et L'Assomption	Réparations et relevés	491 130 \$
Barrages Rivière Saint-Jean et Saint-Antoine	Lavaltrie et Lanoraie	Réparations et inspection	15 187 \$
Barrages rivière Saint-Joseph	Lanoraie et Sainte-Geneviève-de-Berthier	Réparations et inspection	1 965 \$
TOTAL			508 282 \$

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le Service de la gestion des matières résiduelles (GMR) est responsable de la gestion des matières résiduelles ainsi que de la vidange et de la mise à jour de l'inventaire des installations septiques.

Concrètement, il prépare et normalise les cahiers de charges nécessaires aux appels d'offres, compile et vérifie les données relatives à l'ensemble de ses activités et s'assure de l'exactitude des informations transmises via le portail de Recyc-Québec. Il effectue également la vérification des données et des calculs permettant de verser aux municipalités leur compensation pour la collecte sélective ainsi que la subvention liée à la redevance à l'élimination.

Le service agit comme interlocuteur désigné par Éco Entreprises Québec pour piloter la modernisation de la collecte sélective. Il répond aux demandes des citoyens et des municipalités, maintient les liens avec les fournisseurs de services et s'assure que les prestations respectent les devis et contrats en vigueur. Il développe par ailleurs divers projets visant à améliorer les pratiques.

Le service de la GMR assure également la révision et la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et prépare le rapport annuel exigé par le ministère de l'Environnement pour l'octroi de la subvention pour la redevance à l'élimination. Il coordonne aussi les rencontres du comité de gestion des matières résiduelles.

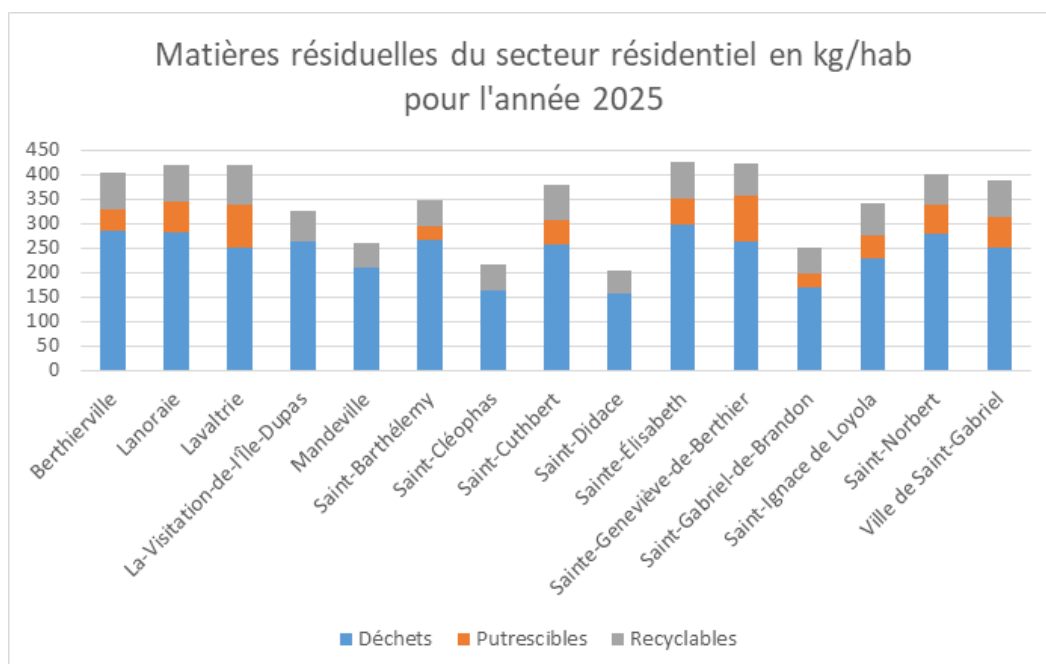
Le service est placé sous la responsabilité de Guy Fradette et Karine Saucier, biologistes, épaulés par Roxanne Bonenfant, coordonnatrice BFS, Yole Léveillé, réceptionniste et agente de bureau, et Marie-Claude Laprise, agente de bureau. Durant la période estivale, l'équipe est renforcée par Pape Ousmane Leye et Oscar Fubiaste Vigninou, stagiaires de deuxième cycle de l'Université de Sherbrooke, Alexandre Soulières, Patrice Rhéaume et Jean-Philippe Landry, manœuvres à la mesure des écumes et des boues, ainsi que Alice Jubinville, Charles-Étienne Villemure et Élysa Allard à la Patrouille verte.

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les subventions pour la redevance à l'élimination et la compensation pour la collecte sélective sont versées en partie en fonction de la performance en gestion des matières résiduelles. La notion de kilogramme par habitant (kg/hab) constitue un indicateur clé dans ces calculs.

Le graphique suivant présente la performance atteinte par les municipalités pour les différentes collectes en 2025. Les données sont basées sur la population équivalente, soit la somme des résidents permanents et saisonniers.

Deux parcs de récupération sont accessibles aux citoyens du territoire. Plus ces ressources sont connues, plus elles sont utilisées. En 2025, 21 933 visites ont été enregistrées aux parcs de récupération.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MESURAGE DES ÉCUMES ET DES BOUES DANS LES FOSSES SEPTIQUES (MEB)

Le service environnement a effectué de manière systématique des mesures dans plusieurs municipalités, notamment La Visitation-de-l'Île-Dupas, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Lanoraie, la Ville de Lavaltrie, Saint-Cuthbert, Saint-Ignace-de-Loyola, Mandeville, Saint-Norbert, Saint-Didace, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Cléophas-de-Brandon et Saint-Barthélemy.

Des mesures ponctuelles ont également été réalisées à Berthierville et à la Ville de Saint-Gabriel pour certaines propriétés non desservies par un réseau d'égout.

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

La vidange des installations septiques est coordonnée par le service. Les avis aux résidents, la préparation du calendrier de vidanges et les communications sont assurés par ce service, tandis que les travaux sont réalisés par des entrepreneurs sous contrat avec la MRC.

En 2025, ces entreprises ont effectué la vidange des installations septiques réparties sur l'ensemble du territoire des quatorze municipalités pour lesquelles la MRC détient la compétence.

MUNICIPALITÉS	FOSSES MESURÉES	FOSSES À VIDANGER À LA SUITE DE LA MESURE
La Visitation-de-l'Île-Dupas	231	106
Sainte-Geneviève-de-Berthier	603	206
Lanoraie	992	320
Lavaltrie	1 142	385
Saint-Cuthbert	582	138
Saint-Cléophas-de-Brandon	108	32
Saint-Ignace-de-Loyola	267	127
Saint-Barthélemy	656	198
Mandeville	1 706	301
Saint-Norbert	286	141
Berthierville	2	1
Saint-Didace	535	155
Ville de Saint-Gabriel	9	6
Saint-Gabriel-de-Brandon	1 728	584
TOTAL	8 847	2 700

LA PATROUILLE VERTE

La Patrouille verte constitue un élément central du programme d'information, de sensibilisation et d'éducation à la gestion des matières résiduelles. En 2025, entre juin et septembre, les patrouilleurs ont rencontré des citoyens des 15 municipalités du territoire, en porte-à-porte ou lors d'événements ponctuels.

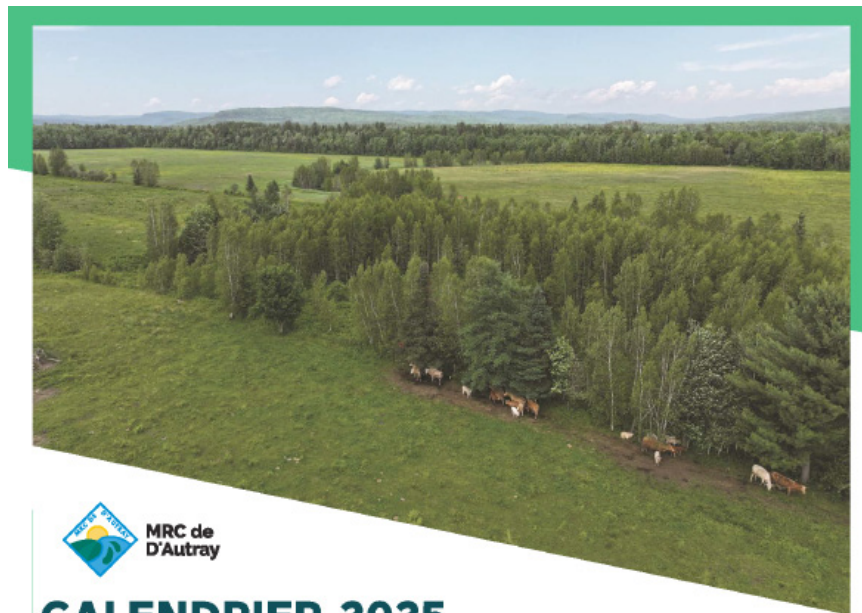
Ces rencontres permettent d'outiller la population sur le tri optimal des matières résiduelles, de renforcer les bonnes pratiques et de recueillir des données sur les connaissances des citoyens. L'analyse de ces données permet d'orienter et de cibler les communications des années suivantes.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CALENDRIER DES COLLECTES

L'endos du calendrier des collectes de la MRC de D'Autray est utilisé pour informer la population sur les bonnes pratiques environnementales.

Disponible en version papier dans les municipalités ainsi qu'en version électronique sur le site Web de la MRC, cet outil est accessible à l'ensemble des citoyens.



CALENDRIER 2025



PROGRAMME D'AIDE POUR L'UTILISATION DES COUCHES LAVABLES

En 2025, 12 familles ont bénéficié de la subvention de 100 \$ pour l'utilisation de couches lavables.

COUR MUNICIPALE

La cour municipale commune de la MRC de D'Autray est dirigée par Mme Céline Rousseau, greffière. Madame Rousseau est secondée par Mme Marie-Claude Chevalier, greffière adjointe et perceptrice des amendes. Le juge officiant aux séances de la cour municipale a été Me Michel Moisan. La cour municipale tient ses auditions au centre administratif de la MRC au 550, rue De Montcalm à Berthierville.

Lors de l'émission de constats d'infraction, la cour municipale perçoit l'amende qui est assortie d'un montant pour les frais de cour. Ces frais servent à autofinancer les activités de la cour municipale, tandis que les amendes sont remises aux municipalités ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec (DPCP), selon l'origine de la poursuite.

À la suite d'une entente avec le ministère de la Sécurité publique, la cour municipale traite les contraventions émanant de l'application du Code de sécurité routière (CSR) par les officiers de la Sûreté du Québec. En 2025, la cour municipale de la MRC de D'Autray a tenu 40 séances totalisant 86 heures d'audience et rendu 3 299 jugements. Les frais de cour perçus s'élèvent à 574 920 \$. Des frais de 673 858 \$ demeurent à percevoir.

MUNICIPALITÉS	CONSTATS D'INFRACTION				NON-COUPABLE	DÉFAUT	AMENDES	
	CSR VHR RGM TABAC	SQ RGM	CONSTATS (INSP.) + RGM (CHIEN ET ARROSAGE)	TOTAL			PERÇUES EN 2025	À PERCEVOIR AU 2025-12-31
Procureur général du Québec	4 009	0	0	4 009	513	876	506 483 \$	460 354 \$
Lavaltrie	775	101	79	955	85	237	110 422 \$	117 106 \$
Lanoraie	248	110	9	367	47	53	56 711 \$	39 169 \$
Sainte-Élisabeth	51	11	0	62	7	18	9 339 \$	9 352 \$
Berthierville	453	328	14	795	99	157	74 012 \$	105 750 \$
Sainte-Geneviève-de-Berthier	159	5	2	166	22	22	27 127 \$	17 624 \$
Saint-Ignace-de-Loyola	51	32	4	87	11	12	9 360 \$	10 276 \$
La Visitation-de-l'Île-Dupas	18	0	0	18	2	1	2 715 \$	1 730 \$
Saint-Barthélemy	76	7	9	92	11	26	14 596 \$	32 158 \$
Saint-Cuthbert	75	6	14	95	15	20	16 918 \$	18 551 \$
Saint-Norbert	15	5	2	22	2	9	5 249 \$	4 706 \$
Saint-Cléophas-de-Brandon	27	0	2	29	2	3	2 657 \$	2 778 \$
Ville de Saint-Gabriel	225	91	30	346	52	121	52 867 \$	77 860 \$
Saint-Gabriel-de-Brandon	131	2	12	145	15	29	19 662 \$	21 890 \$
Saint-Didace	15	1	21	37	3	10	7 080 \$	5 460 \$
Mandeville	98	10	19	127	20	47	26 283 \$	29 120 \$
Service de sécurité incendie	0	0	24	24	1	4	4 950 \$	3 131 \$
TOTAL	6 426	709	241	7 376	907	1 645	946 431 \$	957 015 \$

TRANSPORT

Le service de transport de la MRC de D’Autray est responsable du transport collectif et adapté sur l’ensemble du territoire. L’équipe assure la logistique de plus d’une quinzaine de véhicules, représentant annuellement plus de 50 000 déplacements.

Le service est dirigé par Mme Josianne Marchand, directrice. L’équipe est composée de Mme Audrey Rainville, agente au transport, ainsi que de trois agentes et agent à l’administration et à la répartition : Mme Josée Brisson, Mme Roxanne Claveau et M. Jessy Boismenu. Mme Claveau partage son temps entre le Service de l’urbanisme et le Service de transport.

Les employés permanents soutiennent l’ensemble des services de transport offerts par taxi sur le territoire, soit :

- le transport adapté;
- le taxibus à l’intérieur de la MRC et vers Joliette;
- d’autres services de transport (centre de jour, groupe répit, scolaire).

Les personnes admissibles au transport adapté peuvent se déplacer partout sur le territoire, tant pour des rendez-vous médicaux que pour des activités sociales ou familiales. Selon leurs besoins, un service porte-à-porte est offert avec accompagnement.

Le service de taxibus est particulièrement utilisé par les travailleurs et les étudiants, qui peuvent se déplacer sur le territoire à coût abordable, notamment vers Saint-Félix-de-Valois et Joliette.

L’organisation vise à offrir le meilleur niveau de service possible tout en respectant la capacité financière des citoyens et en assurant des conditions adéquates pour ses partenaires et transporteurs.

TRANSPORTEURS

La stabilité observée chez les transporteurs se maintient. En 2025, le service comptait :

TRANSPORTEURS			
	2023	2024	2025
Berline	7	6	6
Vanne régulière	6	6	6
Vanne adaptée	4	4	6
TOTAL	17	16	18



TRANSPORT ADAPTÉ – STATISTIQUES D’ADMISSION

Au 31 décembre 2025, 809 personnes étaient admises au transport adapté sur le territoire.

Parmi celles-ci :

- 129 nouvelles admissions en 2025
- 283 personnes ont utilisé le service au moins une fois durant l’année

Les personnes admises présentent divers types de limitations, principalement motrices, organiques, intellectuelles ou visuelles.

TRANSPORT

STATISTIQUES DE TRANSPORTS EFFECTUÉS EN TAXI

Le tableau suivant présente l'évolution des déplacements effectués en taxi pour l'année 2025 comparativement aux années précédentes :

	2023	2024	2025
TRANSPORT ADAPTÉ			
Nombre de passagers transportés	25 276	26 153	25 815
Service régulier	24 621	25 714	25 190
Accompagnateurs	655	439	625
AUTRES SERVICES DE TRANSPORTS			
	1 457	2 313	2 400
TAXIBUS			
	24 497	22 642	30 279

TRANSPORT EN AUTOBUS

La MRC de D'Autray est également desservie par trois circuits d'autobus :

- Le circuit 131-138 qui couvre le tronçon Berthier / Lavaltrie / Joliette
- Le circuit 50 qui couvre en express le tronçon de Lavaltrie vers Montréal et Joliette
- Le circuit 2 qui couvre le tronçon Lavaltrie / L'Assomption / Repentigny / Montréal

* Il n'est pas possible d'avoir des statistiques d'achalandage pour ce circuit qui est géré par L'ARTM et Exo.



STATISTIQUES

CIRCUITS	ACHALANDAGE		
	2023	2024	2025
50	8 431	8 574	10 091
131-138	10 370	13 972	14 311
TOTAL	18 801	22 546	24 402

SÉCURITÉ INCENDIE



Le nombre d'interventions du Service de sécurité incendie (SSI) a connu une augmentation de 10 % en 2025. Cette hausse sera présentée plus en détail dans les prochaines pages. Elle s'explique notamment par l'accroissement de la population, l'augmentation des demandes d'entraide, le vieillissement de la population ainsi que par la facilité et la rapidité d'accès aux services d'urgence.

Afin de respecter le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques, qui inclut des exigences d'optimisation du ministère de la Sécurité publique du Québec, l'ensemble des déploiements d'urgence a été réévalué par la coordonnatrice à la planification stratégique. Ces ajustements rendent obligatoire un recours accru aux services d'entraide, tout en tenant compte de la rapidité d'intervention auprès des citoyens et de l'atteinte de la force de frappe. Ces changements, encore récents, nous amènent à collaborer davantage avec les services limitrophes.

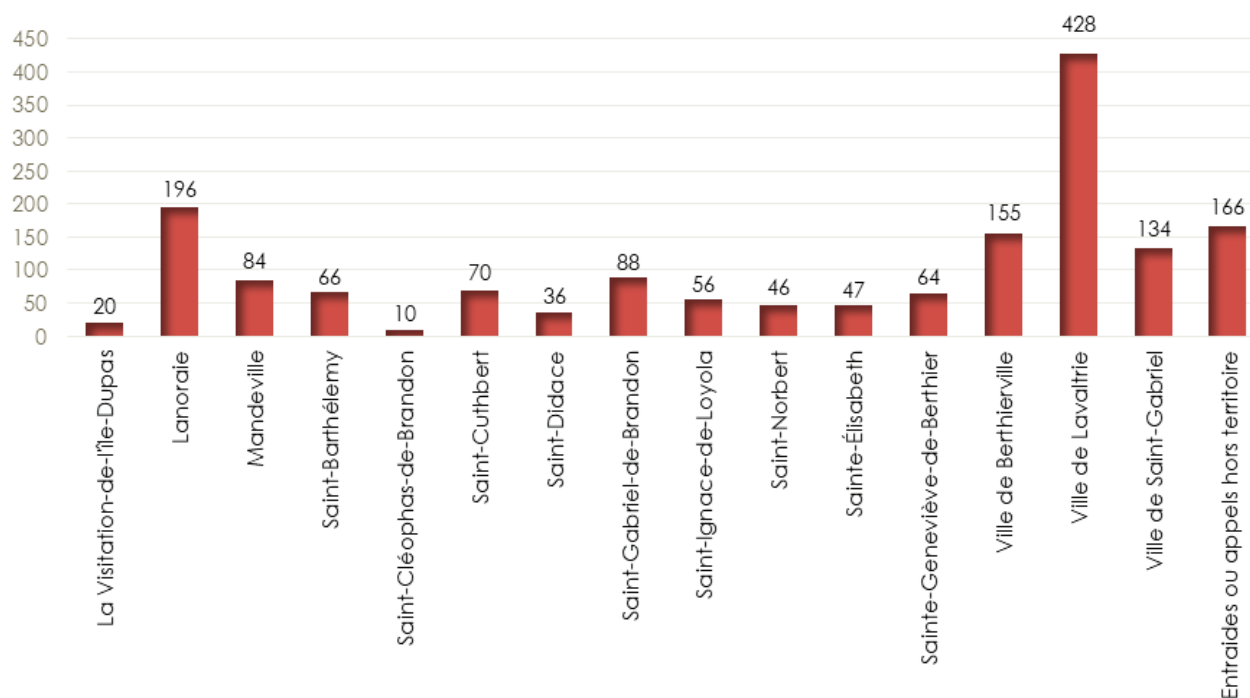
De nouvelles orientations ministérielles ont également été entérinées en 2025, entraînant la réécriture d'un nouveau schéma de couverture de risques. Les travaux ont débuté cette année et se poursuivront jusqu'en 2026. Certains déploiements d'urgence devront ainsi être réévalués, tout en maintenant les principes d'optimisation et le respect de ces nouvelles orientations. Au cours de l'année, l'un des chefs a été mandaté afin de réaliser une analyse exhaustive des cours d'eau du territoire, incluant les barrages. Cette démarche vise à améliorer la connaissance du territoire et des risques associés aux plans d'eau, tout en soutenant la planification et la sécurité des interventions nautiques.

Sur le plan des équipements, plusieurs acquisitions ont été réalisées, notamment une nouvelle autopompe, un compresseur de remplissage d'air respirable, un poste de remplissage de cylindres d'air intégré au véhicule 1631 (unité de soutien aux opérations), un nouveau VUS, des équipements de désincarcération ainsi que des cagoules antiparticules pour l'ensemble des pompières et pompiers.

La structure organisationnelle du SSI de la MRC a également évolué en 2025. Un poste de superviseur mécanicien a été créé en lien avec l'ajout de l'entretien de la flotte de véhicules de la Ville de Lavaltrie. Par ailleurs, considérant les nombreuses exigences liées aux déploiements, à la gestion des horaires et au personnel, le poste de coordonnatrice à la planification stratégique a été créé, entraînant le retrait d'un poste d'adjointe à la direction.

En 2025, le nombre total d'interventions s'est élevé à 1 666, soit une augmentation de 152 interventions par rapport à l'année précédente. Les services d'incendie sont d'ailleurs de plus en plus appelés à intervenir en entraide, peu importe le territoire.

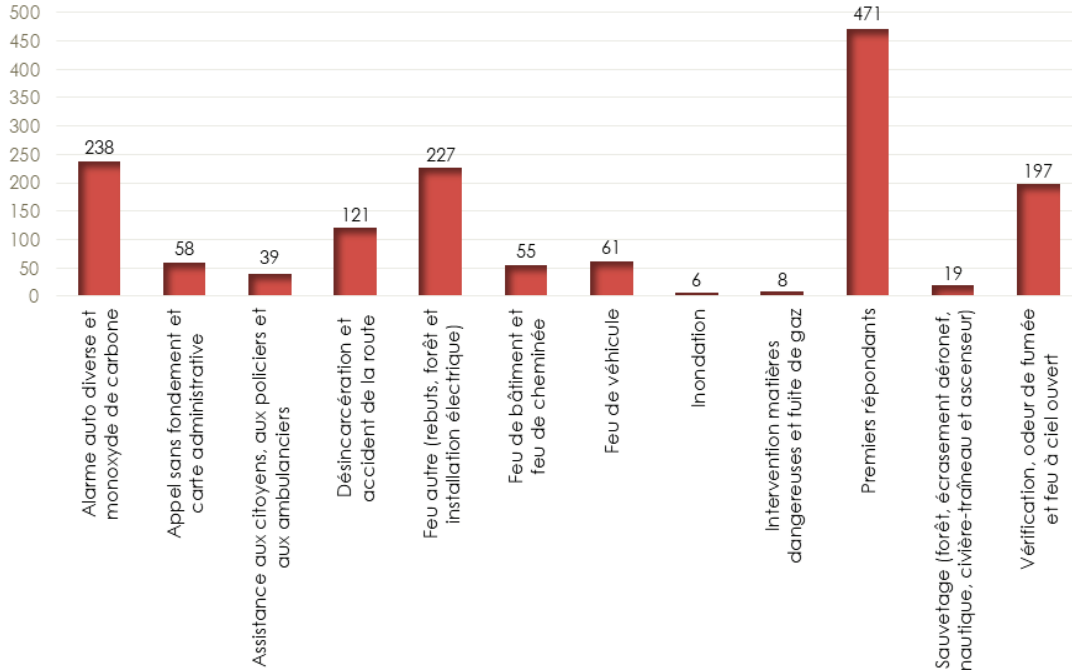
NOMBRE D'APPELS PAR MUNICIPALITÉ



SÉCURITÉ INCENDIE



STATISTIQUES PAR CODE D'APPEL

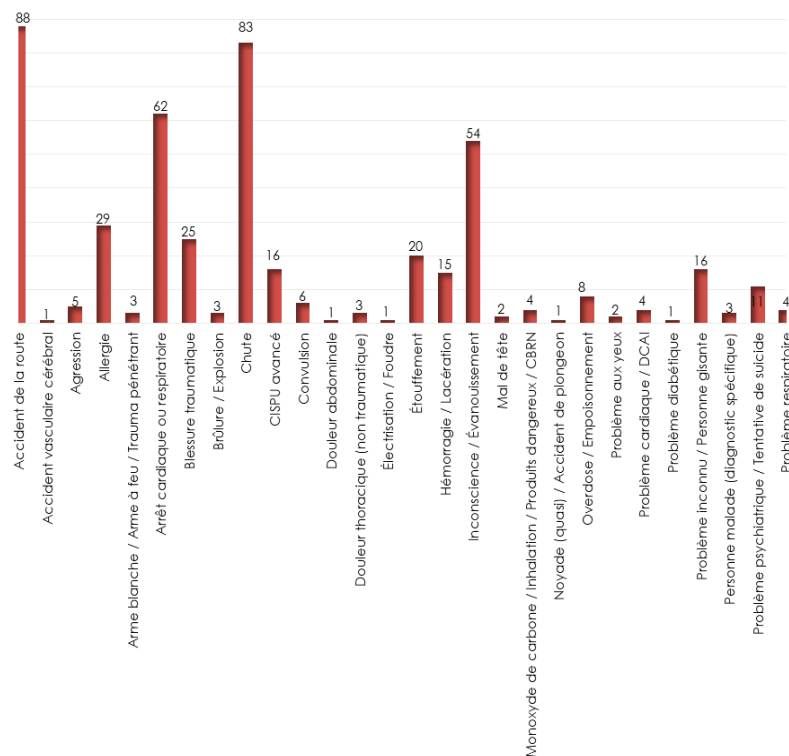


Le nombre total d'incendies de bâtiments (incluant les feux de cheminée sans perte) s'élève à 55 en 2025, soit une augmentation de neuf interventions par rapport à 2024. Parmi ceux-ci, deux feux de cheminée sans perte ont été recensés. On compte ainsi 53 incendies de bâtiments ayant occasionné des pertes, dont neuf survenus dans des garages ou des cabanons, représentant 16 % de l'ensemble des incendies.

STATISTIQUES DES APPELS DE PREMIERS RÉPONDANTS

En 2025, le SSI de la MRC a répondu à 471 appels de premiers répondants, ce qui représente 28 % de l'ensemble des interventions, une proportion comparable à celle observée l'année précédente. Le tableau 6 présente la nature détaillée de ces appels.

Parmi ceux-ci, 62 interventions concernaient des arrêts cardiaques ou respiratoires. Comparativement à 2024, il s'agit d'une augmentation de 64 interventions au total, bien que le nombre d'interventions liées aux arrêts cardiaques ou respiratoires ait diminué, passant de 67 en 2024 à 62 en 2025.

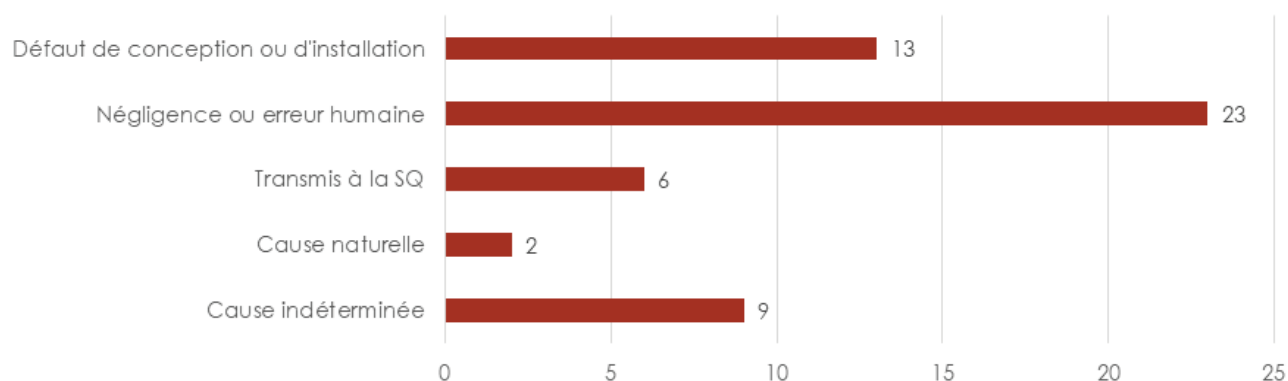


SÉCURITÉ INCENDIE



CAUSES DES INCENDIES REGROUPÉES

Dans le tableau suivant, les causes des incendies sont regroupées selon les catégories suivantes : la négligence, lorsqu'un facteur humain est en cause; les incendies transmis à la Sûreté du Québec; les causes liées aux bâtiments ou à des installations défectueuses; et enfin, les causes indéterminées.



PERTES MATÉRIELLES

MUNICIPALITÉS	PERTES TOTALES	PERTES PAR HABITANT 2025 (\$/hab.)	PERTES PAR HABITANT 2025 EXCLUANT DOSSIERS TRANSMIS À LA SQ (\$/hab.)
Lanoraie	576 676 \$	95,83 \$	64,33 \$
Lavaltrie	307 679 \$	19,15 \$	15,98 \$
Saint-Barthélemy	349 700 \$	117,55 \$	117,55 \$
Saint-Cuthbert	206 218 \$	91,13 \$	71,14 \$
Saint-Norbert	0 \$	0 \$	0 \$
Ville de Saint-Gabriel	25 000 \$	7,21 \$	7,21 \$
Mandeville	670 580 \$	109,66 \$	2,48 \$
Sainte-Élisabeth	4 500 \$	2,97 \$	2,97 \$
Saint-Didace	0 \$	0 \$	0 \$
Berthierville	184 211 \$	40,04 \$	39,39 \$
Saint-Ignace-de-Loyola	236 082 \$	92,69 \$	27,48 \$
Sainte-Genève-de-Berthier	124 100 \$	49,15 \$	49,15 \$
La Visitation-de-l'Île-Dupas	0 \$	0 \$	0 \$
Saint-Gabriel-de-Brandon	0 \$	0 \$	0 \$
Saint-Cléophas-de-Brandon	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	2 684 746 \$	47,51 \$	39,46 \$

SÉCURITÉ INCENDIE



STATISTIQUES SUR LES FEUX DE BÂTIMENTS

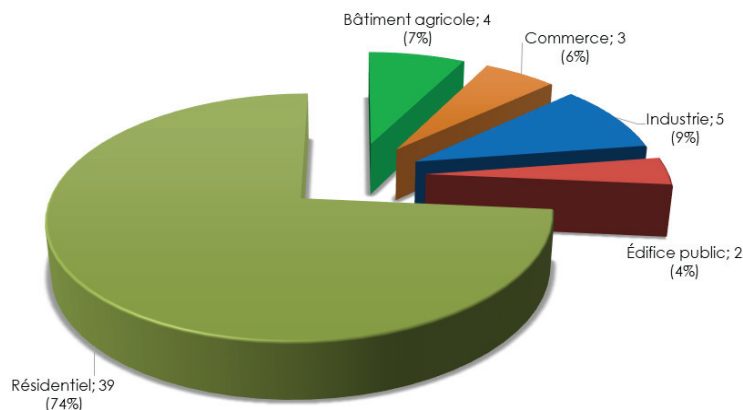
Le tableau suivant présente les 53 incendies de bâtiments ayant occasionné des pertes. L'analyse de ces incidents permet de mieux cibler nos actions en matière d'éducation du public. Comme mentionné précédemment, neuf incendies résidentiels sont survenus dans des garages, petits poulaillers ou cabanons, des lieux où les moyens de détection sont souvent absents, ce qui limite une intervention rapide des pompiers.

Dans la catégorie des bâtiments agricoles, deux incendies majeurs ont complètement détruit des poulaillers.

Pour les édifices publics, deux incendies ont été recensés : l'un dans une école et l'autre dans un centre de désintoxication.

Dans la catégorie des commerces, trois incendies sont survenus : dans une boulangerie, une pizzeria et un salon de coiffure.

Enfin, dans la catégorie des industries, trois incendies ont été recensés, soit dans une usine de planchers de bois, un atelier d'usinage et un bâtiment de grande superficie où un feu de toiture s'est déclaré.



CLASSIFICATION DES IMMEUBLES ET PROGRAMME DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

MUNICIPALITÉS	CATÉGORIES DE RISQUES				
	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	FAIBLE	TOTAL
Lanoraie	13	107	147	2 166	2 433
Lavaltrie	19	167	451	5 236	5 873
Saint-Barthélemy	8	72	78	1 119	1 277
Saint-Cuthbert	6	73	94	955	1 128
Saint-Norbert	4	46	51	489	590
Ville de Saint-Gabriel	16	77	194	1 083	1 370
Mandeville	2	25	56	2 196	2 279
Sainte-Élisabeth	5	92	62	586	745
Saint-Didace	2	27	17	662	708
Berthierville	31	142	296	1 064	1 533
Saint-Ignace-de-Loyola	3	17	53	1 086	1 159
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2	67	78	951	1 098
La Visitation-de-l'Île-Dupas	1	16	13	358	388
Saint-Gabriel-de-Brandon	3	102	53	1 736	1 894
Saint-Cléophas-de-Brandon	2	17	8	118	145
TOTAL	117	1 047	1 651	19 805	22 620

SÉCURITÉ INCENDIE



STATISTIQUES SUR LES INSPECTIONS DE PRÉVENTION

En 2025, le bureau de prévention a traité 1 246 dossiers. Ce nombre comprend uniquement les premières visites et inspections et n'inclut pas les réinspections ni les suivis de dossiers, qui nécessitent souvent plusieurs interventions.

MUNICIPALITÉS	INSPECTION DES RISQUES PLUS ÉLEVÉS	AUTRES INSPECTIONS ET DEMANDES	TOTAL
	SOUS-TOTAL	SOUS-TOTAL	
Lanoraie	55	73	128
Lavaltrie	130	238	368
Saint-Barthélemy	32	44	76
Saint-Cuthbert	34	27	61
Saint-Norbert	19	18	37
Ville de Saint-Gabriel	59	71	130
Mandeville	17	41	58
Sainte-Élisabeth	34	33	67
Saint-Didace	9	14	23
Berthierville	100	64	164
Saint-Ignace-de-Loyola	15	23	38
Sainte-Geneviève-de-Berthier	30	27	57
La Visitation-de-l'Île-Dupas	6	12	18
Saint-Gabriel-de-Brandon	28	30	58
Saint-Cléophas-de-Brandon	6	4	10
TOTAL	577	669	1246

STATISTIQUES SUR LES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

PROGRAMMES	NOMBRE	CLIENTÈLE-CIBLE	NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES
Messages dans les journaux locaux	12	Population en général	ND
Messages sur Facebook	15	Population en général	ND
Rencontres et formations nouveaux arrivants et travailleurs étrangers	7	Employés et population	48
Entrevues	3	CTRB et O 103.5 FM	Indéterminé
Kiosques de prévention	8	Population en général	Indéterminé
Visites de camps de jour / casernes / écoles / garderies	35	Enfants (4 à 13 ans)	1 961
Formation extincteur	8	Employés	122

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement Économique D'Autray (DÉA), dirigé par Katy Dénommée, accompagne les entreprises et les initiatives économiques du territoire afin de soutenir leur croissance, leur démarrage et de les appuyer dans la réflexion et les actions entourant leurs défis et leurs opportunités. L'équipe est composée de ressources spécialisées en financement, en accompagnement d'entreprises et en développement territorial, ainsi que d'une ressource dédiée à la démarche Agir pour mieux vivre dans D'Autray.

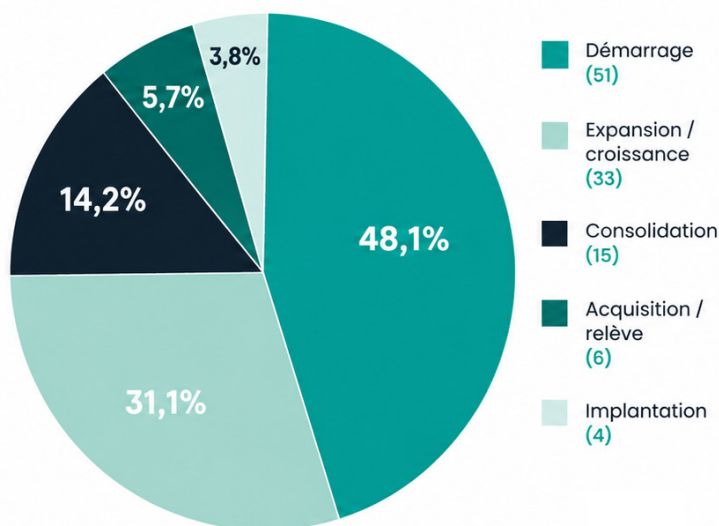
SERVICES-CONSEILS ET FINANCEMENT

SOUTIEN PROFESSIONNEL

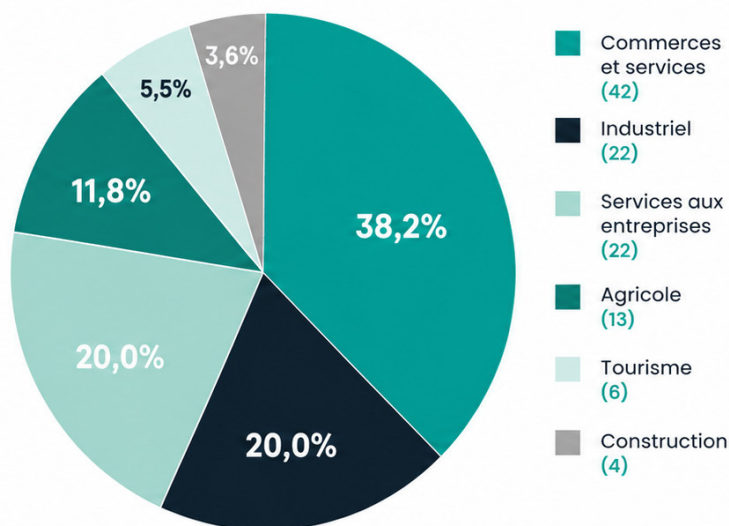
En 2025, l'équipe de DÉA a accompagné 109 projets ou idées d'affaires.

- 241 entreprises ont été référées à des partenaires spécialisés, notamment en exportation, en numérique et en agroalimentaire
- 51 projets de démarrage, dont 17 entreprises lancées
- 11 interventions de prospection réalisées

RÉPARTITION DES PROJETS



RÉPARTITION PAR SECTEUR



SOUTIEN FINANCIER

En 2025, 16 projets ont été autorisés pour un total de 265 600 \$:

- Aide au développement des entreprises : 5 projets – 78 000 \$
- Aide à l'émergence de projets : 6 projets – 41 600 \$
- Fonds local d'investissement (FLI/FLS) : 5 projets – 146 000 \$

EFFET DE LEVIER

Les interventions de DÉA ont généré des retombées importantes :

- 17,7 M\$ d'investissements
- 61 emplois créés
- 655 emplois maintenus

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

TABLE RH DE D'AUTRAY

3 ateliers, 14 participants

AXÉ-COMPÉTENCES D'AUTRAY

3 formations (5 séances), 18 participants

AXÉ-COMPÉTENCES HORS-SÉRIE (IA)

Événement sur l'intelligence artificielle réunissant 60 entrepreneurs

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT

DÉFI OSENTREPRENDRE LANAUDIÈRE

Dans le cadre du Défi OSENTREPRENDRE, Houtsiplou Arts Café s'est démarqué à la finale régionale dans la catégorie économie sociale.

Plusieurs finalistes locaux ont également été reconnus :

- Laurie Croteau, Relations humaines du travail
 - Muzikart Café inc. (services aux individus)
 - Location d'outils C3 inc. (commerce)
- Aliments Goran (Faire affaire ensemble)

SÉANCES D'INFORMATION SUR LE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

Des séances d'information sur le démarrage d'entreprise ont également rejoint près de 40 participants.

APPUI AUX PROGRAMMES ET PARTENAIRES

DÉA a soutenu activement plusieurs programmes :

- Commerce de proximité (FRR) : 8 dossiers analysés
- Formation en foresterie (démarrage d'entreprise) : 22 participants

COLLABORATION À DES COHORTES ET PROGRAMMES

- Commerce proximité : 8 demandes, 2 accompagnées
- IRRT : 9 entreprises sollicitées, 5 dépôts
- Robotisation (Lanaudière Économique) : 17 entreprises sollicitées
- Cohorte CDBL : 6 entreprises sollicitées, 1 participante
- Agrotourisme / tourisme gourmand : 2 entreprises participantes

Un sondage a également été réalisé auprès des entreprises exportatrices afin d'évaluer les impacts des menaces tarifaires.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

DÉA a investi 24 000 \$ pour soutenir la transformation numérique des entreprises.

Le programme cible notamment les secteurs du commerce de détail, de la restauration, du tourisme et de l'agroalimentaire.

Dans le cadre de l'initiative Mon commerce en ligne, 11 entreprises ont été contactées, dont 3 ont bénéficié d'un accompagnement.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PROJETS STRUCTURANTS

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉS SECTORIELLES

Réalisée avec Raymond Chabot Grant Thornton, cette démarche a permis d'identifier des créneaux porteurs :

- fabrication de véhicules spécialisés
- agrotransformation
- cartons spécialisés

IMPLANTATION D'UN CRM

Un système de gestion de la relation client a été implanté afin d'optimiser le suivi des entreprises et l'efficacité des interventions.

IMMIGRATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PLAN D'ACTION EN IMMIGRATION (ENTENTE SIGNÉE AVEC LE MIFI)

- 2 tables immigration réunissant plus de 30 participants
- 4 communautés de pratique
- 2 formations majeures (accueil et inclusion / territorialisation)
- 14 projets interculturels financés

Capsules valorisant des parcours d'immigration

Une nouvelle entente de 142 500 \$ sur trois ans a été confirmée.

AGIR POUR MIEUX VIVRE DANS D'AUTRAY

Dans le cadre du 2^e cycle de la démarche (2024-2029), de nouvelles priorités territoriales ont été adoptées en février 2024. Le plan d'action actuel (2024-2026) en est à sa deuxième année, et une mise à jour est prévue en mars 2026.

La démarche de développement social Agir pour mieux vivre dans D'Autray a permis de soutenir plusieurs projets visant à améliorer les conditions de vie de la population, notamment en matière de sécurité alimentaire, de persévérance scolaire et d'inclusion sociale.

Bien que les sommes ne transitent pas par la MRC, les investissements réalisés sur le territoire en 2025 sont les suivants :

- **Action Famille Lavaltrie** : 65 855 \$
 - Ressourcerie communautaire (Lavaltrie)
 - Épicerie mobile (secteur Brandon)
- **Centre d'action bénévole D'Autray** : 20 670 \$
 - D'Autray récolte (glanage de surplus agricoles)
- **Carrefour jeunesse-emploi D'Autray-Joliette** :
 - 59 341 \$ pour le projet Tandem (pôle Brandon)
 - 5 250 \$ pour le Festiv'Ado (pôle Lavaltrie)
- **Place Jeunesse Berthier** : 6 480 \$
 - Actions en persévérance scolaire et lutte contre l'intimidation

Ces initiatives témoignent de la mobilisation des acteurs du milieu et de la complémentarité des interventions en développement social sur le territoire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

IMPLICATION ET PARTENARIATS

DÉA est impliqué dans de nombreux comités régionaux et sectoriels :

- développement économique
- tourisme
- développement social
- immigration
- éducation et habitation

Ces implications contribuent à la concertation régionale et au développement du territoire.

PROGRAMME D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS RURALES

Une somme de 103 491 \$ a été investie dans des projets municipaux et communautaires.

PROMOTEUR	MONTANT
Municipalité de Mandeville – Prêt de jeux	19 429,82 \$
Municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas – Four à pain	13 900,89 \$
Municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas – Station vélo	4 492,11 \$
Municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas – Panneaux historiques	9 744,43 \$
Club de patinage artistique Brandon – Harnais	4 594,40 \$
Municipalité de Mandeville – Estrade	12 877,42 \$
Municipalité de Mandeville – Compteurs Pyro	4 981,04 \$
Municipalité de Saint-Norbert – Estrades	18 465,20 \$
Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon – Petits pas	15 006,54 \$
TOTAL	103 491,85 \$

FRR

Volet 3 : développement du projet Signature innovation

Volet 4 : progression du projet de Véloroute Brandon



**MRC de
D'Autray**

550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0
Téléphone : 450 836-7007
www.mrcautray.qc.ca